

Que dire du nombre de personnes que le gouvernement doit rémunérer? Cela ne nous ramène-t-il pas aux frais du gouvernement? Le nombre de personnes au service du gouvernement n'augmente-t-il pas chaque année?

M. STEELE: Je dirais qu'il a augmenté de façon plutôt régulière ces dix dernières années; toutefois, une réduction passablement importante des programmes ministériels ces deux dernières années a rétabli l'équilibre de façon assez remarquable; en fait, une partie des diminutions ressenties dans certains domaines ont même complètement contrebalancé les augmentations remarquées dans les domaines civils. Il s'est produit un changement considérable dans le personnel auxiliaire du ministère de la Défense nationale, quelque chose comme 2,000 emplois. D'autres ministères ont aussi apporté des changements; mais, pour parler en termes absolus, il s'est produit un équilibre considérable au cours des trois dernières années.

Si je mentionne ce fait, c'est que je le considère important. En 1964-1965, on prévoit une augmentation de quelque 3,000 hommes-années pour diverses raisons. Une de ces raisons est l'établissement d'un nouveau ministère et la mise en œuvre de quelques autres programmes.

Le sénateur BURCHILL: Je crois que l'augmentation des dépenses ne doit pas être perdue de vue à l'avenir, vous dites cependant qu'elle a été contrebalancée?

M. STEELE: Dans l'ensemble, seulement.

Le sénateur BURCHILL: J'aimerais voir les chiffres, parce que nous savons qu'ils augmentent et augmentent toujours. La situation inverse se produit dans l'industrie aujourd'hui, car on travaille dans le sens opposé. On fait bien attention pour que les frais de main-d'œuvre ne dépassent pas les autres frais. Pour les gouvernements, évidemment, c'est l'inverse qui se produit.

M. STEELE: Le gouvernement est ce qu'on appelle une exploitation centrée sur la main-d'œuvre. L'industrie a bénéficié de l'automatisation et de l'amélioration de l'organisation beaucoup plus que le gouvernement n'a pu le faire jusqu'ici, ou peut-être que le gouvernement ne peut le faire, en raison de la nature de son activité.

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): Je me demande si M. Steele pourrait parler de l'immobilisation des effectifs du service civil.

M. STEELE: Elle n'existe plus, monsieur.

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): Qu'est-ce au juste?

M. STEELE: Du point de vue de la surveillance, l'immobilisation n'existe plus. En ce qui concerne la possibilité pour les ministères d'embaucher du personnel, nous leur avons donné des directives, et quand je dis «nous», je devrais dire le Conseil; lors de son étude des prévisions budgétaires de cette année, le Conseil a décidé de permettre aux ministères de revenir à leurs effectifs primitifs, à la condition qu'en embauchant leur personnel supplémentaire, ils ne dépassent pas les sommes d'argent qui leur sont allouées dans les prévisions budgétaires principales. Par cette décision, nous abandonnons la surveillance arbitraire des effectifs et nous nous limitons à un simple contrôle financier, à tout prendre, de ce domaine de coûts. Nous sommes donc à étudier avec ces ministères leurs besoins de personnel supplémentaire.

Le sénateur BÉLISLE: Monsieur Steele, vous avez mentionné tout à l'heure qu'on prévoyait une augmentation de 40 millions de dollars en fait de rémunération. Quelle a été l'augmentation l'année dernière? Est-ce le déblocage des traitements qui a provoqué cette augmentation de 40 millions?